

# ETAIN INFORMATIONS

Supplément du bulletin municipal

Juin 2012

## 3<sup>ème</sup> R.H.C. : Jean PICART s'adresse au Ministre de la défense

« Monsieur le Ministre,

Au début de l'année 2008, les Elus départementaux ont ensemble défendu les régiments meusiens menacés par la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

Nous nous sommes rendus à deux reprises chez votre prédécesseur, Monsieur Hervé Morin. Une belle unanimité départementale a permis de sauver le 3<sup>ème</sup> RHC.

Je tiens toutefois à rappeler que notre régiment, le 3<sup>ème</sup> RHC devait être doté d'hélicoptères Tigre. C'était en 2002 -2006, périodes au cours de laquelle des réunions avaient été organisées avec Madame Sophie Coutor alors Sous-Préfet de Verdun afin d'examiner le besoin en logements sur le secteur Etain – Verdun avec 400 militaires supplémentaires dans cette perspective.

Depuis deux ans, les effectifs du 3<sup>ème</sup> RHC sont passés de 1121 à 921, compte tenu, semble-t-il, de deux facteurs. Le premier, la création de la Base de Défense au 1<sup>er</sup> janvier 2011 qui a entraîné un redéploiement des effectifs civils. Le second correspondant à une gestion de priorité au niveau des mécaniciens affectés momentanément à l'un ou l'autre des trois régiments d'hélicoptères de combat.

C'est la raison pour laquelle, le Pays d'Etain, et d'autres Communautés de Communes, ont bénéficié du Plan Local de Revitalisation (PLR), pour des réalisations d'ordre économique.

**Actuellement, la flotte de notre régiment est composée de 17 Pumas et 30 Gazelles, des machines très âgées dont la fin de vie est programmée pour 2020.**

J'ai aujourd'hui, comme de nombreux Stainois, quelques inquiétudes quant à l'avenir du 3<sup>ème</sup> RHC à moyen terme. En effet, un peu plus d'une trentaine de NH 90 seraient, semble-t-il, affecté en 2014 à Pau, Phalsbourg et Le Luc sur un total de 130 appareils livrés d'ici à 2020. A Phalsbourg, des investissements seraient en cours à cet effet.

Il semblerait qu'aucune attribution de ce nouvel appareil ne soit prévue pour le 3<sup>ème</sup> RHC. Ce qui alimente, on peut le comprendre, des rumeurs faciles à colporter sur la base d'un raisonnement simple : sans attribution de nouveaux appareils pour remplacer les vieilles machines, l'existence de notre régiment serait menacée dès 2016.

D'où ma question très claire : pouvez-vous, Monsieur le Ministre, me confirmer, à cet instant, si oui ou non une dotation de NH 90 est arrêtée pour le 3<sup>ème</sup> RHC ? Combien d'appareils de ce type sont-ils d'ores et déjà prévus sur chacun des sites de Phalsbourg, Pau et Le Luc ? Est-il exact que le TIGRE serait attribué au Régiment d'Hélicoptères de Phalsbourg ? Pourquoi ce nouvel appareil ne doterait-il pas également le 3<sup>ème</sup> RHC comme prévu voici quelques années ?

**Notre 3<sup>ème</sup> RHC a de nombreux atouts. Je n'en rappelle que quelques uns :**

- La superficie de la base 487 hectares et une centaine de bâtiments qui ne causent aucune nuisance aux populations voisines,

- Notre espace aérien constitué par les zones d'évolution du 3<sup>ème</sup> RHC est le moins saturé, le plus favorable de l'Est de la France. Il occupe une position géographique privilé-

giée grâce à la proximité des camps d'entraînement de Champagne d'une part, et de l'autre, la proximité de la zone du polygone de Grostenquin

- Une piste d'envol de 1700 mètres la plus longue de nos régiments d'hélicoptères sur laquelle peut atterrir un A 320 en procédure d'urgence. Elle pourrait même être allongée à 2400 mètres sans difficulté.

- D'un point de vue strictement militaire, dans le cadre de l'interarmisation, il est possible d'installer d'autres hélicoptères, par exemple, ceux de la gendarmerie, des douanes ou de l'armée de l'air actuellement basés à Metz, avec les mêmes mécaniciens chargés de la maintenance de ces appareils.

- Le 3<sup>ème</sup> RHC est le régiment qui a expérimenté dans d'excellentes conditions le système de tir de nuit Viviane, puis la numération numérique des moyens de commandement.

- La masse salariale est d'environ 25 millions d'euros.

Il convient en outre de rappeler que de gros investissements ont été réalisés au 3<sup>ème</sup> RHC depuis 2008.

**Dans ces conditions, vous comprendrez, Monsieur le Ministre, pourquoi la Communauté de Communes du Pays d'Etain a développé l'attractivité de notre territoire dans tous les domaines, scolaire, économique, associatif et culturel...**

- Construction et agrandissement de trois groupes scolaires afin de permettre la préscolarisation de nos enfants dans de bonnes conditions, avec l'appui de nos partenaires l'Etat et le Conseil Général.

- Création d'une crèche

- Aujourd'hui, 248 familles de militaires résident dans le canton d'Etain. Une soixantaine d'entre elles est propriétaire.

- Ces familles représentent 172 élèves dans nos écoles élémentaires et maternelles et 33 au collège, soit l'équivalent de huit classes.

A la suite de gros investissements de no-

tre Communauté de Communes pour améliorer l'attractivité de notre territoire, nous souhaitons avoir des informations et un engagement de l'Etat. Pour l'avenir pérenne du 3<sup>ème</sup> RHC, nous serions heureux que vous puissiez nous annoncer une dotation du NH 90, du TIGRE à Etain-Rouvres et pourquoi pas de drones.

Je tiens, enfin, à vous rappeler que le département de la Meuse a déjà donné et beaucoup souffert de la suppression de plusieurs régiments depuis une trentaine d'années. La ruralité de la Meuse a besoin d'une attention soutenue de l'Etat.

Je tenais, Monsieur le Ministre, à vous faire part de mes préoccupations. C'est pourquoi, j'ai l'honneur de solliciter votre appui sur cette problématique pour notre territoire.

Je me tiens à votre disposition pour une visite du Pays d'Etain et du 3<sup>ème</sup> RHC selon votre agenda que je sais très chargé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée. »

ETAIN, le 21 juin 2012

Le Maire, Conseiller Général  
Président de la Codecom

Cette lettre fait suite à celle adressée à l'ancien Ministre de la défense, Monsieur Gérard Longuet. La réponse (24/04/12) qu'il m'a fait parvenir m'indiquait « avoir prescrit un examen particulièrement attentif de ma correspondance. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui aura pu être livrée ».

Jean PICART a également adressé ce courrier à Jean-Louis Dumont, Député ainsi qu'aux Sénateurs meusiens, Gérard Longuet, Christian Namy Président du Conseil Général de la Meuse.

Il sollicite leur appui et leur vigilance.